



Le 11 mars 2010

Madame Francine St-Pierre
2046, rue des Lilas
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6B6

Objet : Pétition pour le maintien de l'accès de la rue des Lilas au chemin du Golf
Voie de contournement de Rouyn-Noranda, route 117
Requête 20090508-31
N/D : 6.02.01-031 / 9105-07-AC01

Madame,

Pour faire suite à la correspondance que nous vous avons fait parvenir le 20 mai 2009, nous vous transmettons les résultats de l'étude de faisabilité de l'alternative pour l'entrée et la sortie de la rue des Lilas.

Il s'agit du même scénario d'entrée et de sortie directes qui a été présenté lors de l'audience publique sur l'environnement (BAPE) du 9 février 2010 concernant le projet de la voie de contournement de Rouyn-Noranda (voir carte ci-jointe). Vous trouverez ci-dessous la description des avantages et des inconvénients selon les différents paramètres étudiés.

Circulation

- Le terre-plein central sur la rue Saguenay doit être prolongé jusqu'à l'entrée prévue sur la rue des Lilas afin d'empêcher les mouvements à gauche en direction sud. Cet aménagement empêchera également l'accès à des résidences sur la rue Saguenay;
- L'aménagement de l'entrée et de la sortie pourrait impliquer la mise en place d'une voie à sens unique sur la rue des Lilas;
- La mise en place de cette option nécessitera une voie de décélération sur la rue Saguenay.



Sécurité

- L'ajout de deux séries de points de conflits (cyclistes et piétons pour l'entrée et cyclistes pour la sortie) puisqu'il y a un trottoir et une piste cyclable dans le secteur;
- La traverse de piétons est difficile à intégrer pour l'entrée puisqu'elle sera peu visible par les automobilistes;
- Il sera impossible d'empêcher physiquement un usager d'utiliser l'entrée à contresens pouvant ainsi causer des risques de collision.

Environnement

- Pour le milieu bâti, l'aménagement de la voie de décélération sur la rue Saguenay aura comme impact le rapprochement de 3 à 5 mètres pour quatre résidences. De plus, l'entrée à la rue des Lilas sera à moins de 5 mètres d'une maison;
- Il n'y aura aucun impact pour le milieu humide.

Bien que l'option de raccordement retenue, soit le prolongement de la rue des Lilas vers la rue Landry, aura des impacts sur le milieu humain (léger détour pour les déplacements vers le centre-ville) et sur le milieu naturel (empiètement sur un milieu humide), il s'agit de la solution la plus sécuritaire pour les usagers.

Considérant les aspects mentionnés précédemment, l'aménagement d'une entrée et d'une sortie pour accéder à la rue des Lilas n'est pas le scénario retenu par le Ministère, et ce, principalement pour des raisons de sécurité.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur de l'Abitibi-Témiscamingue,



Yves Coutu, ing.

YC/BG/lt

p. j.

c. c. M. François Lafond, BAPE

Poliquin, Renée (BAPE)

De: Goulet, Brigitte [Brigitte.Goulet@mtq.gouv.qc.ca]

Envoyé: 15 mars 2010 15:51

À: Poliquin, Renée (BAPE)

Objet: Lettre Mme St-Pierre

Bonjour Mme Poliquin,

Vous trouverez ci-joint le fichier électronique d'une correspondance avec Mme St-Pierre concernant l'accès à la rue des Lilas. La pièce jointe qui a été transmise avec la lettre correspond au document DA16 qui a déjà été déposé (diapositive 5, vue d'ensemble).

Bonne journée!

Direction de l'Abitibi-Témiscamingue

Brigitte Goulet, *biol. M. Sc.*
Environnement

Transports
Québec 

Service des inventaires et plan
80, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1
brigitte.goulet@mtq.gouv.qc.ca
téléphone: 819 763-3237, poste 346
télécopieur: 819 763-3493
